



Colonel J-F. GROS,
directeur du CNDH

À l'issue des assises sur la lutte contre les mines, de la création du Comité de Liaison de Lutte Anti-Mine (CLAM) en décembre 2007 et du renforcement du partenariat avec le Centre International de Déminage Humanitaire de Genève ce présent numéro de CNDH Info n° 3 est l'occasion de faire le point de l'année écoulée et d'aborder l'avenir.

Cette année a été très riche dans les trois domaines développés par le CNDH en terme de formation et de sensibilisation, d'expertise et d'éducation aux risques.

En ce qui concerne la formation, une visite a été effectuée au CPADD du Bénin et les relations se sont renforcées dans le soutien réciproque. En interne, à l'ESAG, des études ont été menées pour identifier les besoins particuliers en terme de sensibilisation et de formation.

Pour ce qui est de l'expertise le CNDH a participé à la réunion des Directeurs de programme en Slovénie et Croatie et des contacts importants ont été initiés. Par ailleurs, la base de données expert commence à se développer et a déjà été utilisée au profit d'une action de formation au Qatar.

PÉRENNISER...

Actuellement, 20 normes et de nombreux amendements traduits en français viennent d'être validés au niveau du CIDHG et publiés officiellement sur le site UNMAS.

Pour l'éducation aux risques avec en particulier la diffusion de la bande dessinée « Mille et une Mines » 2000 exemplaires ont été envoyés en langue portugaise en Angola par l'intermédiaire de l'Ambassade de France et l'Alliance Française, des exemplaires en espagnol ont été envoyés en Espagne, d'autres en Kmer acheminés en Cambodge et une nouvelle version Français-Arabe vient d'être éditée et est prête à être diffusée.

Au sein du CLAM il n'y a pas eu véritablement la réalisation d'actions concrètes mais cette année a été marquée par plusieurs réunions qui ont permis d'intensifier la connaissance et les échanges entre les différents partenaires.

L'avenir est très prometteur avec une densification des actions dans les trois domaines mentionnés ci-dessus avec le développement d'un partenariat avec la Fondation St-Cyr et le soutien d'un organisme de formation pour "héberger" nos stages (DCI COFRAS CAMPUS, ...) en terme de formation et de sensibilisation. Les échanges réalisés le 3 décembre dernier ont permis d'entrevoir avec optimisme un nouveau élan en 2009 avec la réalisation de stages ciblés, la mise au point d'un kit pédagogique et l'activation de la base de données « expert ».

Enfin, il faut se rendre compte avec plaisir de la bonne santé du réseau et des échanges toujours très constructifs. Bientôt un site internet verra le jour et j'invite dès à présent tous nos correspondants et partenaires à participer activement à sa réalisation.

Les contraintes d'emploi du temps n'ayant pas pu permettre une sortie fin décembre de ce numéro j'adresse néanmoins mes vœux très sincères à tous nos correspondants pour que les projets aboutissent dans le bien commun au profit de la lutte contre les mines. Le Centre National de développement et de Déminage Humanitaire est toujours prêt à apporter son expertise et une aide à toutes les bonnes volontés.

LE CNDH FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE !

suite page 3

Pour permettre le développement de son action, tout particulièrement en direction de la société civile, le Centre National de Déminage Humanitaire était entré dans une phase de réflexion avec pour objet de trouver des solutions adaptées à son existence juridique et ses moyens capacitaires. La phase d'études est terminée, les choix sont faits. Désormais le CNDH va pouvoir concentrer ses efforts vers l'action et la divulgation de son expertise au profit du plus grand nombre.

L'IDENTITÉ JURIDIQUE ET FINANCIÈRE DU CNDH EST ASSURÉE PAR UN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION SAINT-CYR

Dans ce partenariat le socle juridique et l'outil financier de la Fondation sont au service du CNDH et deviennent des supports indispensables au développement de ses activités. Pour la Fondation

CNDH

informations

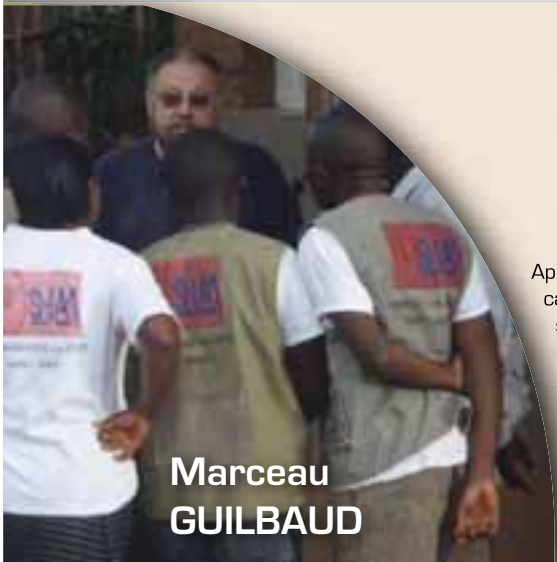
Publication trimestrielle du Centre National de Déminage Humanitaire.
Tirage : 500 exemplaires.
Impression : ESAG Angers.
Directeur publication : J-F. GROS
- Rédaction en chef et maquette : P. PAPON CNDH - Rédacteurs de ce numéro : Colonel JF GROS - Jean-François BÉRIARD - Jean-Marc BALLESDO - Marceau GUILBAUD
- Crédit photos : ESAG/Mr PEAN et CNDH.

CNDH : 106 rue Eblé - BP 34125
- 49041 ANGERS Cedex 01
Tél. : 033 02 41 24 82 53
Fax : 033 02 41 24 82 63
cndh.angers@hotmail.fr

Le GDI Tesan accueille
la délégation de la
Fondation St Cyr et
conduit la visite.



Tranche de VIE



Marceau
GUILBAUD

Pas de question pour ce troisième numéro de CNDH informations mais un témoignage. Nous avons demandé à Marceau GUILBAUD de raconter son expérience d'homme de terrain. Il en ressort une aventure enrichissante et une belle tranche de vie. A consommer et partager sans modération...

De retour en France, je me suis immergé dans une formation intensive de langue anglaise pour améliorer mes connaissances. Pendant cette période, je suis parti à deux occasions en Mauritanie pour y mener un contrôle de la qualité sur une ancienne ligne de front. Cette activité a été menée au nom d'une ONG française nommée HAMAP DEMINEURS ; structure entièrement française qui mène des activités dans l'action contre les mines mais aussi dans les domaines de la santé, de l'ingénierie, de la sécurité et de la formation. Fin de l'année 2006, j'ai rejoint le CPADD du Bénin en tant que formateur. À cette occasion, j'ai créé le premier poste de formateur issu du monde humanitaire (HAMAP). Dès mon retour du Bénin, je suis devenu le

Après 33 ans de carrière, j'ai choisi de me consacrer à l'action contre les mines.

Je suis parti au Burundi au titre de la Fondation Suisse de Démontage pour y conduire une enquête socio-économique sur les conséquences des mines et Restes Explosifs de Guerre. J'ai monté une structure opérationnelle composée d'hommes et de femmes. Dès cette formation accomplie, j'ai mis sur pied huit équipes d'enquêteurs terrain qui ont couvert l'ensemble du pays. Au cours de cette enquête, nous avons été amenés à nous déplacer dans des zones où les milices rebelles continuaient leurs actions contre les forces gouvernementales et cela sans jamais interrompre nos activités. Pour pouvoir effectuer cette enquête, j'ai dû mettre en place un cursus de formation spécifique mais surtout adapté au besoin opérationnel : connaissance des mines et des munitions, topographie, radio, l'aspect socio-économique de l'enquête, des modèles de questionnaires, gestion de l'information, etc. Cette enquête a permis de définir une cartographie réaliste de la pollution dans ce pays qui va permettre à l'autorité nationale de l'action contre les mines du Burundi de déclarer le pays déminé en 2009 avec deux ans d'avance sur les meilleures prévisions.

président de HAMAP FORMATION avec Jean-Marc Ballezio comme vice-président.

Au début de l'année 2007, je suis parti en RDC au titre de l'UNMAS (Nations-Unies) comme Officier des Opérations chargé de l'action contre les mines/REG pour toute la partie Est du Pays dont les deux Kivu. Je contrôlais des ONG Internationales et locales. J'ai mené aussi une réflexion sur une méthodologie de collecte de données inspirée de celle que j'avais mise en place au Burundi. J'ai pris en compte les spécificités de ce pays immense et difficile d'accès. Parallèlement j'ai commencé à participer à la traduction des Normes internationales (anglais) en lien avec le CNDH. Dès Juillet 2007, je suis reparti en RDC au profit de HI Belgique. J'ai mis en application ma méthodologie d'enquête et de collecte de données socio-économiques dans toute la partie Nord, Nord-Est du Pays dont le Nord Kivu et le Maniema. J'ai adapté les méthodes et les approches méthodologiques dans l'enquête mais aussi dans l'éducation au risque des mines (ERM). J'ai conduit sur une année toutes les opérations ayant trait avec ces deux activités, j'étais en binôme avec Eric Boulin. Pendant cette période, Eric et moi avons surtout mis en place un transfert de compétences au profit des personnels nationaux de la structure de HIB et, dans mon cas, au profit de structures locales. Transfert de compétences qui a permis à ce jour, à quatre congolais de devenir responsables de la conduite des opérations sur le terrain.

Le fait de témoigner montre qu'un militaire ayant quitté l'institution peut avec ses compétences réussir sa reconversion. Mes trois années (hors défense) sont principalement le résultat d'un vécu militaire riche en expériences. La reconversion passera par l'adapta-

tion totale au milieu civil en mettant de côté ses schémas propres à la défense. L'humanitaire n'est pas un milieu angélique, la sécurité de l'emploi n'existe pas, le combat est journalier pour se maintenir au niveau de compétences attendu par les employeurs. À côté de cela, il est possible de tenir des postes à haut niveau de responsabilités et surtout un professionnalisme unanimement reconnu par tous. Au Burundi, j'ai principalement mis mes compétences de chef de section en activité en gérant mes équipes comme je n'avais jamais eu l'opportunité de le faire en activité. Mes équipes étant réparties dans un rayon de 40 à 50 kms autour de moi pour mener les enquêtes dans les villages et mon "management" ce faisant uniquement par radio, j'étais en relation constante avec les autorités et je me devais de contrôler inopinément mes équipes. L'ensemble de ces activités aura permis de regrouper toutes les données collectées, leur traitement et leur vérification en vue de leur introduction dans une base de données nationale permettant de gérer la phase suivante de déminage/dépollution. L'expérience humaine aura été sans commune mesure...

Pour le Bénin, ce sont les **qualités acquises de formateur** qui m'ont servi pour animer totalement les stages. Pour la Mauritanie, mes **compétences techniques** dans l'action contre les mines et des normes internationales ont été nécessaires. Pour la RDC, mon **expérience militaire riche et diverse** m'a aidé dans toutes mes actions ainsi que la **faculté d'adaptation** particulièrement appréciée par les populations locales, et qui demeure encore une marque de nos armées. Mais, ma carrière militaire m'a surtout appris à être une **force de propositions** et c'est cela que l'on m'a demandé tout au long de mes activités en RD du Congo.





Saint-Cyr, ce partenariat s'inscrit totalement dans son but qui vise au rapprochement civilo-militaire dans le domaine de la recherche mais aussi dans des actions opérationnelles de plus en plus nombreuses.

De plus la Fondation qui est reconnue d'utilité publique permet à tous les partenaires dont ceux au profit du CNDH de bénéficier des conditions légales de défiscalisation très avantageuses prévues par l'Etat. Ainsi encouragés, les particuliers et les entreprises qui s'intéressent à cette noble cause humanitaire que poursuit le CNDH seront encore plus nombreux.

LA SOLUTION RETENUE : LE SOUTIEN DU CENTRE DE FORMATION DCI-CAMPUS -ENTREPRISES.

Dès 2002, une convention avait été signée avec la Société Défense Conseil International pour faciliter les actions de formation au sein de l'ESAG. Cette société bénéficiait d'un réel savoir dans le domaine de la formation tout particulièrement en direction de militaires et civils de nombreux pays étrangers.

Cette convention peut désormais acquérir une nouvelle dimension. En effet depuis 2006, profitant de la reconnaissance d'utilité publique de la Fondation Saint-Cyr, DCI, un de ses membres fondateurs a créé un centre de formation adapté à la législation Française qu'elle a mis à disposition de la Fondation. Ce centre de formation facilite le partage d'expé-

riences entre militaires et civils tout particulièrement dans les domaines très ciblés du leadership et du commandement, de la stratégie, de la gestion de crise et du stress.

Toutes les entreprises peuvent désormais inscrire ces actions dans leur plan de formation destiné à leurs dirigeants et salariés. Les entités militaires sont amenées à intervenir comme animatrices dans ces programmes de formation. Les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan sont intervenues les premières comme animatrices de formations centrées sur le leadership.

Aujourd'hui c'est au tour du CNDH de pouvoir communiquer son expertise, dans un autre domaine, celui de l'action antimine en s'appuyant sur DCI Campus entreprises et les capacités opérationnelles de l'ESAG.

LA VOLONTÉ POLITIQUE DU CNDH TROUVE SA PLEINE OPÉRATIONALITÉ.

Ainsi doté de ce double partenariat le CNDH envisage sereinement la mise en œuvre de sa politique tournée vers l'extérieur et qui peut se résumer ainsi : faire bénéficier de l'expertise unique du CNDH au plus grand nombre, et qui, outre bien entendu les populations locales concernées, s'adresse aussi à celles et ceux que le métier amène à prendre le plus de risques par rapport aux mines et restes explosifs de guerre : ONG, Corps médical, journalistes, salariés d'entreprises.



